

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 8 / N° 17 / 15 novembre 2022



Remise de prix pour le GAP. (Photo fournie par le magazine Le Patient)

Une reconnaissance provinciale pour le GAP

Le guichet d'accès de première ligne (GAP) du CISSS du Bas-Saint-Laurent a remporté, le 26 octobre dernier, le Prix Hippocrate visant à honorer une équipe de professionnels de la santé pratiquant avec succès une interdisciplinarité pour le grand bien de leurs patients. Depuis son lancement il y a deux ans, le GAP du CISSS du Bas-

Saint-Laurent a traité plus de 25 000 appels, dont la moitié ont été orientés vers des médecins et l'autre moitié vers différents professionnels de la santé.

Selon le jury du Prix Hippocrate, « la nature même de ce projet répond à un besoin criant, toujours d'actualité : l'accès aux services de première ligne. [...] D'ailleurs, ce projet a inspiré un

cadre de référence au MSSS et est en déploiement partout au Québec. »

C'est le Dr Éric Lavoie, chef du Département régional de médecine générale du CISSS du Bas-Saint-Laurent et instigateur du GAP, qui a reçu le prix au nom de l'organisation lors d'un gala qui avait lieu à Montréal.

Rapport du directeur de la santé publique

C'est avec fierté que le directeur de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent présente son rapport sur les maladies à déclaration obligatoire (MADO) couvrant la période de 2010 à 2021.

Le rôle de la Direction de la santé publique au Bas-Saint-Laurent reste primordial pour protéger la santé de la population et prévenir les maladies. Ce bilan montre

l'étendue de certaines menaces à la santé, dans un contexte où de nombreux défis s'ajoutent, comme l'augmentation marquée des infections transmises sexuellement et par le sang, la fragilité des couvertures vaccinales en contexte post-crise sanitaire, l'arrivée probable de pathogènes émergents, les changements climatiques et le vieillissement de la population.



Pour en savoir plus, consultez le site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent, [dans la section Notre CISSS > Documentation > Rapport du directeur de la santé publique.](#)

Prolongation jusqu'au 18 novembre

Campagne Centraide 2022

La campagne Centraide 2022 du CISSS du Bas-Saint-Laurent se continue jusqu'au 18 novembre 2022. Votre don, petit ou plus grand, contribue à améliorer le quotidien des personnes qui nous entourent et vient leur apporter un grand soutien. Nous faisons appel à votre générosité.

Comment contribuer?

En utilisant Octopus

- Ouvrez Octopus dans l'intranet, sous les applications administratives.
- Faites « Nouvelle requête » et choisissez DRHCAJ (Ressources humaines) > Formulaire - Centraide Bas-St-Laurent. Remplissez les sections et faites le choix du montant. La

section « Informations supplémentaires » vous permet d'inscrire le montant dans le cas d'un paiement unique, par exemple.

En utilisant la fiche de souscription électronique
[Pour obtenir une copie de cette fiche, consultez la nouvelle intranet du 31 octobre dernier.](#)

Remplissez-la de manière électronique ou imprimez-la, puis envoyez le fichier ou la photo à l'adresse suivante : campagne.centraide.drhcj.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Vous avez des questions?

Écrivez-nous : campagne.centraide.drhcj.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca

Le saviez-vous?

Signalement de situations de maltraitance au CPQS

La politique de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité de l'établissement oblige le signalement des situations de maltraitance au Commissariat aux plaintes et à la qualité des services (CQPS) dans les situations suivantes :

- Pour toute personne hébergée (que ce soit dans une résidence privée pour aînés, une résidence intermédiaire ou un centre d'hébergement et de soins de longue durée).
- Pour les personnes sous régime de protection.

Le signalement fait partie des obligations professionnelles pour tous les employés de l'établissement.

Travailleurs de la santé

Vaccination contre la grippe

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière se poursuit. Les travailleurs de la santé et des services sociaux, les médecins, les bénévoles et les stagiaires peuvent recevoir gratuitement la vaccination antigrippale de plusieurs façons :

Vaccination avec rendez-vous

Dans un des sites de vaccination populationnels du Bas-Saint-Laurent : portal3.clicsante.ca

Vaccination avec et sans rendez-vous

Dans une des cliniques offertes dans une installation du CISSS : clients3.clicsante.ca/50009/take-appt

Pour plus d'information sur la vaccination contre la grippe saisonnière, visitez le grippe.ciassbsl.com.



Visitez la nouvelle section intranet pour en savoir plus sur :

- les travaux 2022-2023
- des événements
- des publications
- des références

J'y vais! ➤

[Dans l'intranet, section Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique clinique > Proche-aide](#)

Sensibilisation à la santé et au bien-être des hommes

Dans le cadre de la Journée québécoise pour la santé et le bien-être des hommes qui se tiendra le 19 novembre, sous le thème « Parler, ça fait du bien », le CISSS du Bas-Saint-Laurent et la Direction des programmes santé mentale et dépendance déploient une grande campagne de sensibilisation aux réalités masculines.

Des actions et activités d'information seront prochainement déployées auprès des équipes du CISSS qui interviennent auprès des hommes. Nous vous encourageons à poursuivre vos bonnes pratiques empreintes d'humanisme et de bienveillance auprès des hommes qui font appel aux services offerts au

Bas-Saint-Laurent et nous vous remercions de contribuer à créer des espaces empreints d'ouverture où les hommes se sentent accueillis sans jugement.

En tout temps, les hommes et leurs proches peuvent aussi joindre la ligne Info-Social 811, option 2.

Le radon, c'est quoi?

Article écrit par Cassandre Fillion et Mariève Lavallée, externes séniors en médecine de l'Université Laval. En collaboration avec Alexandrine Boucher, APPR, et Claire Audemard, infirmière clinicienne à la DSPu.

Saviez-vous que le mois de novembre est le mois du radon?

Le radon est un gaz inodore et incolore provenant de la décomposition de l'uranium, constituant de la croûte terrestre. Ce gaz s'imisce et s'accumule dans les sous-sols des bâtiments sans être décelé. Tous les types de bâtiments sont à risque.

Ce gaz est à l'origine de 16 % des cancers du poumon. Il est la deuxième cause de cancer pulmonaire après le tabagisme et la première cause chez les non-fumeurs. De plus, son effet cancérogène est accentué chez les fumeurs.

Or, il s'agit d'une cause de cancer du poumon évitable. La présence d'une concentration nocive peut être détectée en utilisant un détecteur installé au sous-sol du bâtiment pour une période minimale de trois mois. Si le résultat dépasse

200 becquerels/m³, soit la ligne directrice de Santé Canada, des interventions peuvent être mises en place afin de corriger les problèmes d'infiltration, aux frais du propriétaire.

La problématique du radon est encore peu connue. Pourtant, la région du Bas-Saint-Laurent est l'une des régions les plus affectées de la province. La Direction de la santé publique entreprend actuellement des démarches afin d'apprécier le niveau de connaissance des municipalités sur cet enjeu ainsi que leurs besoins, leviers et obstacles pour contribuer à prévenir l'exposition de leur population. Cette caractérisation permettra de mieux soutenir les partenaires, tout en les accompagnant dans la planification future d'interventions réalistes et éthiques.

LifeSpeak

Chaque mois, LifeSpeak vous propose une formation vedette qui met de l'avant l'une des nombreuses formations disponibles sur la plateforme.

En novembre :
[Maîtriser son stress et gérer sa résilience](#)

Accédez à LifeSpeak :
cissbsl.lifespeak.com

Option *Accédez avec votre compte de groupe*
Identifiant d'accès et nom d'utilisateur : cissbsl

Téléchargez l'application

Recherchez *LifeSpeak* à partir de l'App Store (Apple) et de Google Play (Android) ou utilisez ce code QR :



Demandez à un expert

Ajoutez à votre calendrier notre prochaine séance de clavardage « Demandez à un expert » : [Maîtriser son stress et développer sa résilience avec Axel Jourgeaud, psychologue, le 23 novembre 2022 à midi.](#)

La sécurité, notre priorité!

Formations Code rouge | Code vert

Merci à tous ceux et celles qui ont pris le temps de parfaire leurs connaissances et qui, par cette démarche, améliorent la sécurité de leurs collègues et des usagers!

Depuis le mois de mai 2022 :
- **Plus de 1930 employés ont suivi la formation Code rouge;**

- **Plus de 1580 employés ont suivi la formation Code vert.**

Rappel : il est important que les deux formations soient complétées. Actuellement il y a un plus grand nombre d'employés ayant suivi la formation Code rouge. Nous avons un objectif de 2500 employés devant avoir suivi les deux formations entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023.

Toutes les instructions pour suivre les formations se retrouvent [dans la zone professionnelle du site Web](#) et elles sont accessibles sur le portail ENA.

Cybersécurité Formation obligatoire

Nous vous rappelons l'importance de suivre la formation *Cybersécurité : Mission possible*, disponible sur le portail ENA. Pour y accéder, rendez-vous à l'adresse suivante : cissbsl.gouv.qc.ca/formations.

AVIS DE RECHERCHE

SUPERVISEUR DE STAGE



AUDIOLOGIE
ERGOTHÉRAPIE
ORTHOPHONIE
PHYSIOTHÉRAPIE
PRINTEMPS-ÉTÉ 2023

Toute personne intéressée ou qui aimerait référer cette personne est priée de communiquer par courriel avec Éléna Leclerc : elena.leclerc.cissbsl@ssss.gouv.qc.ca
Date limite : 18 novembre 2022

Demande de congé Web

Pour que le Service des activités de remplacement soit en mesure d'effectuer les horaires de travail en tenant compte de vos demandes de congé, voici le processus d'octroi des congés :

Si le congé est autorisé par le gestionnaire

Respect du délai prescrit
La demande est traitée lors de la confection des horaires

Non-respect du délai
La demande est traitée en cours d'horaire

Pour connaître les délais prescrits et la manière de faire une demande

Consultez l'aide-mémoire qui se trouve sur l'intranet, sous [Directions administratives > Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques > Activités de remplacement > Informations générales](#), sous l'onglet Demande de congé Web.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec

COVID-19

Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours/7, 8 h à 16 h)
suivi.covid.infirmieres.sst.cissbsl@ssss.gouv.qc.ca

